

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2020

Pour respecter les gestes barrières et les mesures sanitaires liés à la pandémie de Covid 19 la réunion s'est déroulée à la salle des fêtes et à huis clos.

Mr le Maire ouvre la séance en faisant respecter une minute de silence en mémoire de Samuel PATY.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré approuve le :

- rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets
- rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable et de l'assainissement
- rapport d'activités 2019 de Saumur Val de Loire

CONVENTION ACTES

Le Conseil municipal opte pour la dématérialisation des actes (délibérations, arrêtés, budget, marchés...) soumis au contrôle de légalité. Mr le Maire signera la convention à cet effet.

TRAVAUX RUE DE LA CHENAIE

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise JALLIER Robert pour la réalisation d'un exutoire Rue de la Chenaie.

REFECTION COMPLETE DE LA TOITURE DE LA SALLE DES FETES

Afin de procéder au suivi des travaux de la phase de conception jusqu'à la réalisation et de présenter un Rapport de Vérification Réglementaire Après Travaux (RVRAT), la SOCOTEC a été retenue pour un montant de 960 € H.T.

PLAN DE CONTROLE NUISIBLES A LA CANTINE SCOLAIRE

L'entreprise PAVILLON a été retenue pour dresser un plan de contrôle et de régularisation de nuisibles pour un montant de 120 € HT annuel.

DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Suite à l'acquisition de biens sans maître, il convient d'ouvrir des crédits pour incorporer les 12 parcelles de bois.

Compte 2118 Autres terrains	+ 3 000€
Compte 1328 Autres	+ 3 000€

MANIFESTATIONS ANNULÉES

En raison du contexte actuel, la cérémonie des vœux du Maire et le repas des anciens (qui ont traditionnellement lieu en début d'année) sont annulés.

PROCHAINE REUNION LE JEUDI 3 DÉCEMBRE A 20 H30.